

institutions religieuses. Outre que, dans l'Eglise de Dieu, l'individualisme est en soi peu conforme à l'esprit de cette Eglise, il arrive que telle ou telle œuvre de piété, de bienfaisance ou d'instruction, rend cette œuvre comme solidaire de tous les défauts réels ou supposés, imputés à la personne qui l'accomplit et par là celui qui l'entreprend excite des antipathies, des rivalités, ou au moins des préventions qui n'existeraient pas, s'il avait eu soin de lui enlever tout caractère de personnalité. Ajoutez qu'il en coûte beaucoup à l'initiateur, aussi vertueux qu'il soit, de se défendre des suggestions de l'amour-propre, de la misérable vanité, des caprices du tempérament ou de l'humeur ; circonstances qui très souvent font échouer piteusement des œuvres qui paraissaient appelées à un succès merveilleux. On éviterait tout cela en enlevant aux entreprises chrétiennes, autant que possible, le caractère personnel ; et on obtiendrait ce résultat en leur donnant toujours un caractère paroissial.

L'œuvre y gagnera en outre des chances sérieuses de stabilité. Les personnes font défaut, les titres brillants s'obscurcissent, le prestige du nom s'éclipse ou se voile par le fait de mille péripéties de la fortune incertaine. Si donc nous voulons mettre les œuvres catholiques à l'abri de la versatilité et de la faiblesse humaines, faisons-les dépendre de l'homme le moins possible. Donnons-leur un caractère, une physionomie, une organisation indépendante de nos misères et de nos petites misères. Faisons-les reposer sur quelque chose de plus ferme et de plus durable que nous. Identifions-les, dans la mesure du possible, avec la stabilité qui regarde comme assurée pour elle-même l'Eglise de Dieu, dont le représentant le plus naturel et le plus immédiat pour nous est la paroisse.

Par quel procédé donnera-t-on le véritable caractère paroissial à toutes les œuvres catholiques de piété, de bienfaisance ou de propagande ?

Premièrement, ce qu'il y a de plus facile et de plus simple, c'est de faire intervenir dans les œuvres comme agent principal, le curé. Il peut n'être pas le premier moteur, pour ne pas priver un autre fidèle, ecclésiastique ou séculier, du privilège de l'initiative ; il peut ne pas être l'élément le plus actif, car mille circonstances peuvent faire que son action matérielle soit nulle, ou fort médiocre ; cependant sa présence, dans toute œuvre catholique sera toujours d'une très grande importance, et très souvent elle